

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

sp01

PROCÈS-VERBAL (Adopté): 1^{er} NOVEMBRE 2011

1174 personnes ont signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale s'ouvre à 15h40

0.0 Procédures

Camille Brisson (Arts Plastiques) propose l'ouverture de l'Assemblée générale A11-sp01 de ce 1^{er} novembre 2011

Marianne Gravel (Sciences humaines – Questions internationales) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Camille Brisson (Arts Plastiques) propose **François Pinet-Fortier comme président et Simon Brisson comme secrétaire**

Catherine Labelle-Léonard (Optimonde) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2 Ordre du jour non modifiable (Charte)

Ordre du jour affiché

- 1.0 Grève
 - 1.1 Plénière
 - 1.2 Vote
 - 1.3 Moyens d'Actions
- 2.0 Levée

1.0 Grève

1.1 Plénière

Charles-Alexandre Gagnon (Génie électrique – audiovisuel) propose qu'il n'y ait aucune plénière
Francis Rousseau (technologie de maintenance industrielle) appuie

Question préalable demandée après différents tours de paroles par Laurence Meunier-Dubé (Sciences humaines – Actions sociales et média), appuyée par Louis-Philippe Sauvé (Histoire & civilisation)

Vote :

Pour : 347 **Contre : 425** Abstention : 22

Rejeté à la majorité

Isabelle Tremblay (Dessin animé) propose une plénière de 30 minutes (deux minutes par intervenant-e)
Alexis Lamy-Labrecque (Sciences humaines – Questions internationales) appuie

Amendement : porter **la durée de la plénière à 45 minutes**, proposé par Ariane Turmel-Chénard (Communication) appuyé par Anne-Sophie Lachapelle (Architecture)

Vote sur l'amendement

Pour : 399 Contre : 318 Abstention : 33

Adopté à la majorité

Amendement : durée des interventions limitée à 45 secondes, proposé par Simon Boudreault-Thouin (Sciences humaines – Questions internationales) appuyé par Charlotte Gendron (Sciences humaines – Regards sur la personne)

Question préalable demandée par Élisabeth Simpson (Histoire et civilisation) appuyé par Simon Boudreault-Thouin (Sciences humaines – Questions internationales) adoptée à la majorité des deux tiers

Amendement sur intervention de 45 secondes rejeté à la majorité

Principale amendée (**plénière de 45 minutes avec intervention de 2 minutes**) adopté à la majorité

Charles Lafrenière (TTS) propose que **le tour de parole soit priorisé à ceux-celles qui prennent la parole pour la 1^{ère} fois**

Francis Rousseau (Technologie de maintenance industrielle) appuie

Amendement : dès le 1^{er} tour, proposé par Élisabeth Simpson (Histoire et civilisation) appuyé par Simon Boudreault-Thouin (Sciences humaines – Questions internationales)

Amendement adopté à la majorité

Principale amendée (**le tour de parole soit priorisé à ceux-celles qui prennent la parole pour la 1^{ère} fois, et ce, dès le 1^{er} tour**) adopté à la majorité

1.2 Vote

Laurent Cornelissen (Sciences humaines – Actions sociales et média) propose

- ✓ **Attendu que le gouvernement et les grandes entreprises se sont rencontrés lors du sommet de l'éducation, ce qui a mené à l'adoption d'une hausse de 1625\$ des frais de scolarité universitaires sur cinq ans;**
- ✓ **Attendu que l'entrée en vigueur de cette hausse est prévue dès l'automne prochain;**
- ✓ **Attendu que l'AGECVM s'est positionnée maintes et maintes fois pour la gratuité scolaire et contre les attaques anti-sociales des gouvernements;**
- ✓ **Attendu que les seuls gains réels par le passé dans le milieu étudiant et ouvrier ont été gagnés par les nombreuses grèves et luttes populaires;**
- ✓ **Attendu qu'une manifestation nationale est prévue le 10 novembre à Montréal comme dernier appel envers le gouvernement avant la tenue d'assemblées de grèves générales illimitées à travers le Québec;**
- **Considérant que de nombreux collègues et universités souhaitent déclencher une grève le 10 novembre en vue de participer à la manifestation nationale;**
- ❖ **Que l'AGECVM soit en grève le 10 novembre 2011 pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de participer massivement à cette manifestation nationale ;**
- ❖ **Que les revendications de la grève soient:**
 - **Contre le dégel des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire;**
 - **Contre la logique des hausses tarifaires et des compressions budgétaires menant à la privatisation des services sociaux;**
 - **Pour l'abolition du calcul de la contribution parentale dans le programme d'Aide financière aux études (AFE).**

Jeanne Pilote (Histoire & civilisation) appuie

Demande de vote secret par Charles-Alexandre Gagnon (Génie électrique – audiovisuel), Francis Rousseau (Technologie de maintenance industrielle) soumis au vote de l'Assemblée

Appel de de la décision de la présidence par Charles-Alexandre Gagnon (Génie électrique – audiovisuel), Francis Rousseau (Technologie de maintenance industrielle) rejeté à la majorité

Demande de vote secret rejeté à la majorité

Sur la proposition principale

Pour : 542 Contre : 215 Abstention : 7

Adoptée à la majorité

764 votant-e-s (Quorum à 739 personnes = 10,00 % de nos membres)

Pour : 70,9 %

Contre : 28,1 %

Abstention : 0,9 %

1.3 Moyens d'actions (et négociations)

Louis-Philippe Sauvé (Histoire & civilisation) propose de faire des appels téléphoniques à nos membres pour les informer de cette grève du 10 novembre 2011
Valérie Grégoire (Histoire & civilisation) appuie

Question privilégiée de référer cette action au comité de mobilisation proposée par Marie-Ève Ruel (Génie électrique – audiovisuel) appuyée par Carl Lafrenière (TTS)
Adoptée à la majorité

Marie-Ève Ruel (Génie électrique – audiovisuel) propose **une plénière de 15 minutes sur la négociation avec le Cégep du Vieux Montréal**

Laurence Meunier-Dubé (Sciences humaines – Actions sociales et média) appuie

Adopté à la majorité

Huis clos de PV jusqu'à la fin des négociations avec la Direction du Cégep du Vieux Montréal, proposé par Louis-Philippe Breault (Techniques de gestion), appuyé par Carl Lafrenière (TTS)

Adopté à la majorité

Dominique Bordeleau (Optimonde) propose que l'AGECVM refuse de négocier à une Table de concertation imaginée par la Directrice générale du Cégep du Vieux Montréal, et accepte une négociation avec seulement Alain Lamarre, Directeur des Services aux étudiants, et Murielle Lanciault, Directrice générale

Jean Sébastien Gagnon (TES) appuie

Amendement : biffer avec seulement Alain ... et le remplacer par **avec trois personnes maximum de la Direction du cégep du Vieux Montréal**, proposé par Laurent Cornelissen (Sciences humaines – Actions sociales et média), appuyé par Marie-Ève Ruel (Génie électrique – audiovisuel)

Adopté à l'unanimité

Proposition principale amendée

que l'AGECVM refuse de négocier à une Table de concertation imaginée par la Directrice générale du Cégep du Vieux Montréal, et accepte une négociation avec trois personnes maximum de la Direction du cégep du Vieux Montréal

Adoptée à l'unanimité

Ce serait sympa que ces trois personnes soient des gens en lien avec l'association étudiante !!!

Laurence Meunier-Dubé (Sciences humaines – Actions sociales et média) propose une plénière de 5 minutes sur le comité de négociation

Marie-Ève Ruel (Génie électrique – audiovisuel) appuie

Rejeté à la majorité

Carl Lafrenière (TTS) suggère une procédure d'élection pour constituer le comité de négociation 4 membres de l'AGECVM se proposent pour être de ce Comité de négociation :

- ✓ Loïc Legault, Sciences de la nature
- ✓ Jeanne Pilote, Histoire & civilisation
- ✓ Laurent Cornelissen, Sciences humaines – Actions sociales et média
- ✓ Myriam Thibault, Sciences humaines – Questions internationales

Carl Lafrenière (TTS) propose que ces 4 membres mandatent de façon flexible trois d'entre eux pour constituer le Comité de négociation de l'AGECVM

Jean Sébastien Gagnon (TES) appuie

Amendement : que deux filles et un gars soient sur le comité de négociation, proposé par Laurence Meunier-Dubé (Sciences humaines – Actions sociales et média), appuyé par Louis Donelle (Sciences humaines – Questions internationales)

Rejeté à la majorité

Principale

que ces 4 membres mandatent de façon flexible trois d'entre eux pour constituer le Comité de négociation de l'AGECVM

Adoptée à l'unanimité

QUORUM (100 membres) NON CONSTATÉ **Assemblée levée à 16h58**

Comité de négociation :

1. Reconnaissance par la Direction du Cégep du Vieux Montréal de la Grève votée par cette Assemblée générale spéciale
2. Que le message envoyé par la Direction à l'ensemble des étudiant-e-s indique que l'absence de cours et la fermeture éventuel du cégep résulte d'un vote de grève pris démocratiquement par les étudiant-e-s
3. Avoir accès au 3^{ème} étage

2.0 Levée